

(1) Informations telles que figurant au RCS.

A.L.

SASU A+
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 67, rue Chateaubriand
34070 MONTPELLIER
849 272 521 RCS MONTPELLIER

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt - six, et le vingt - six Juin, à dix - huit heures, l'associé unique est réuni au siège social en assemblée générale ordinaire.

Monsieur Andrei LUNGULENCO,
Propriétaire de la totalité des Mille (100) Actions de Dix (10) Euros composant le capital social de la société « A+ »

Associé unique de ladite société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant et président de la société « A+ », Monsieur Andrei LUNGULENCO, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- Le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Aux pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ledit rapport dans les formes prévues à l'article 1856 du Code Civil et 41 du décret du 3 juillet 1978, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 10 596,50 Euros.

L. A.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 10 596,50 Euros de la façon suivante :

- Au poste « Autres Réserves » : 10 596,50 Euros

L'associé unique, prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'a été comptabilisé aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit Code, au titre de l'exercice écoulé (amortissements excédentaires et amortissements non déductibles).

L'assemblée générale décide, au regard de la situation positive des capitaux propres, la distribution de dividendes par prélèvements sur le poste « Autres réserves » pour un montant de 10 000 Euros.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 100,00 euros. Il sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée, après déduction des prélèvements sociaux de 15,5% et, sauf dispense du prélèvement fiscal de 21%.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit au profit des actionnaires personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes au titre de l'année 2025 sur les résultats réalisés en 2024 à hauteur de 14 000 Euros ainsi que qu'une distribution de dividendes au titre de l'année 2024 sur les résultats réalisés en 2023 à hauteur de 10 000 Euros, également au titre de l'année 2023 sur les résultats réalisés en 2022 à hauteur de 25 000 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Andrei LUNGULENCO et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions.

L'ASSOCIE UNIQUE



SASU A+
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 67, rue Chateaubriand
34070 MONTPELLIER
849 272 521 RCS MONTPELLIER

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée à l'article L223 – 19 du Code de Commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

L'ASSOCIE UNIQUE



A+
Travaux second oeuvre bâtiment
67 rue Chateaubriand

34070 MONTPELLIER

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 84927252100014
NAF (APE) 4331Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.02

Date de tirage 29/06/26 à 15:05:29

Page : 1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Capital souscrit non-appelé (I) Capital souscrit non-appelé (I)				
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets, droits simil Fonds commercial Autres immob. incorporelles Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techn., mat., outil Autres immob. corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes				
Immobilisations financières Participations selon mise en équi. Autres participations Créances rattach. à des particip. Autres titres immobilisés Prêts Autres immob. financières				
TOTAL II				
Stocks et en-cours Matières premières & approvision En cours de production de biens En cours production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises				9 373,60 9 373,60
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé	43 868,51 15 660,72 28 207,79		43 868,51 15 660,72 28 207,79	31 933,42 31 829,26 104,16
Divers Valeurs mobilières de placement Disponibilités				

"C'est bien conforme à l'original"


A+ Travaux second oeuvre bâtiment 67 rue Chateaubriand 34070 MONTPELLIER	Bilan actif Document fin d'exercice	N° Siret 84927252100014 NAF (APE) 4331Z N° Identifiant Période du 01/01/25 au 31/12/25 Tenue de compte : EURO
--	--	--

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Charges constatées d'avance Charges constatées d'avance				
TOTAL III	43 868,51		43 868,51	41 307,02
Frais d'émission d'emprunt à étaler Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes rembour. d'obligations (IV) Primes de rembour. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V) Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	43 868,51		43 868,51	41 307,02

Impression definitive

A+
Travaux second oeuvre bâtiment
67 rue Chateaubriand
34070 MONTPELLIER

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 84927252100014
NAF (APE) 4331Z
N° Identifiant
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.02

Date de tirage 29/06/26

à 15:05:31

Page :

3

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Capital social ou individuel			1 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel			1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			333,09	1 946,02
Réserve légale			100,00	100,00
Rés. statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			233,09	1 846,02
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			10 596,50	12 387,07
Résultat de l'exercice			10 596,50	12 387,07
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			11 929,59	15 333,09
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts obligataires convertibles				

"Certifié conforme à l'original"
Bouay

+ ravaux second oeuvre bâtiment 7 rue Chateaubriand 34070 MONTPELLIER	Bilan passif Document fin d'exercice	N° Siret	84927252100014
		NAF (APE)	4331Z
		N° Identifiant	
		Période du	01/01/25
		au	31/12/25
		Tenue de compte : EURO	

© Sage - Sage 100 Comptabilité Standard 9.02 Date de tirage 29/06/26 à 15:05:31 Page : 4

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes aup. étab. crédit			5 607,47 5 607,47	12 109,14 12 109,14
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers			5 959,22 5 959,22	82,35 82,35
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés			5 638,58 5 638,58	3 321,02 3 321,02
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales			14 733,65 14 733,65	10 461,42 10 461,42
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes Autres dettes				
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)			31 938,92	25 973,93
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			43 868,51	41 307,02

Car l'original est conforme à l'original

[Signature]